



DOSSIER INSCRIPTION PARCOURSUP

FORMATION BPJEPS AAN 2024-2025

Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport

Spécialité : EDUCATEUR SPORTIF

Mention : ACTIVITES AQUATIQUES et de la NATATION

Retour du dossier d'inscription dûment complété le 7 mai 2024 au plus tard (phase principale) ou le 28 août 2024 au plus tard (phase complémentaire)

à SPE Formation

38, route de Séverac – 12 850 ONET-LE-CHÂTEAU

Référente administrative : ludivine.savy@spe-formation.com / 05-65-68-30-13

www.spe-formation.com

Le **DIPLÔME**

Diplôme de niveau 4 reconnu par le Ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports permettant à son titulaire d'acquérir le titre de maître-nageur-sauveteur. Le titulaire pourra concevoir un projet pédagogique, conduire des actions d'éveil, de découverte, d'apprentissages pluridisciplinaires et d'enseignement des nages codifiées, assurer la sécurité du lieu de pratique et gérer un poste de secours.

DATES de la FORMATION

Formation classique : **du 30 septembre 2024 au 23 mai 2025**
Formation en apprentissage : **du 2 septembre au 29 août 2025**

CONTENU de FORMATION

FORMATION EN CENTRE : 602 HEURES

2 unités capitalisables transversales

UC 1 encadrer tout public dans tout lieu et toute structure

UC 2 mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure

2 unités capitalisable de mention : activités aquatiques et de la natation

UC 3 conduire une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ des activités aquatiques et de la natation

UC 4 mobiliser les techniques des activités aquatiques et de la natation pour mettre en œuvre une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ des activités aquatiques et de la natation

FORMATION EN ALTERNANCE : 311 HEURES

La formation en entreprise s'effectuera en alternance et sera réalisée sous le tutorat d'un professionnel. La fonction tutorale est au cœur de l'articulation des fonctions de formation et de production dans l'entreprise. Le rôle de l'alternance est de permettre l'adaptation des différents savoirs à la réalité concrète de leur mise en application.

CONDITIONS d'ACCES

Prérequis :

-Etre âgé de 16 ans.

-Etre titulaire du PSE1, ou son équivalent, assorti de la mise à jour de la formation continue

-Être titulaire du BNSSA, si nécessaire à jour de sa vérification de maintien des acquis

-Fournir une attestation de 400 mètres nage libre en 7 minutes 40 secondes, établie conformément au modèle joint

-Fournir un certificat médical, établi conformément au modèle joint. Il est daté de moins d'1 an à la date de l'entrée en formation.

-Satisfaire aux sélections de l'OF-CFA SPE Formation

Aménagement :

Possibilité d'aménagement de la formation pour les personnes en situation de handicap ou les personnes atteintes de troubles des apprentissages. Ces aménagements peuvent être pédagogiques, organisationnels, techniques et humains.

SELECTIONS

➤ **Phase principale d'admission :**

SELECTIONS SPE FORMATION :

le 15 MAI 2024

Inscription via le dossier d'inscription joint

➤ **Phase complémentaire d'admission :**

SELECTIONS SPE FORMATION :

le 04 SEPTEMBRE 2024

Inscription via le dossier d'inscription joint

Le coût des tests de sélections est compris dans les frais d'inscription.

La sélection s'effectuera en s'appuyant sur les deux points suivants :

-Epreuve : entretien de motivation d'une durée de 15 min

- ✓ CV : état civil, études effectuées, diplômes obtenus ou niveau atteint, situation professionnelle
- ✓ Expériences dans le domaine de l'animation (sportive ou autre)
- ✓ Niveau de pratique sportive (disciplines pratiquées)
- ✓ Motivations et projet professionnel

-Fiche critériée de Parcoursup

POSITIONNEMENT

Le positionnement a pour objectif de proposer un parcours individualisé de formation incluant des propositions d'allègements de séquences de formation. Le candidat devra toutefois se présenter aux épreuves certificatives.

Les modalités du positionnement seront communiquées aux candidats retenus à l'issue des épreuves de sélection.

A l'issue des différentes épreuves du positionnement, les candidats seront informés lors d'un entretien individuel des propositions d'allègements éventuels de formation.

COÛT de la FORMATION

Le coût total de la formation est donné hors allègement de formation.

Le coût de la formation sera réévalué individuellement en fonction des allègements proposés lors du positionnement et des aides financières allouées par les différentes instances.

Quel que soit mon statut en formation, je peux effectuer cette dernière sur 2 ans afin de pouvoir adapter le planning aux contraintes des structures de stage ou entreprises employeuses mais aussi permettre d'intégrer des options dans le parcours de formation.

BPJEPS AAN	Heures	Tarif
Stagiaire en autofinancement, ne relevant donc pas d'un dispositif de financement	602	5 418,00€ Tarif NPEC en
Stagiaire en apprentissage, relevant d'un dispositif de financement	612	vigueur rentrée 2024

Reçu le :
VISA

NOM :

Prénom :

Prérequis

- Attestation de réussite du 400m nage libre en moins de 7 min et 40 sec
- BNSSA

DOSSIER INSCRIPTION BPJEPS AAN 2024-2025 - PARCOURSUP

PIECES à JOINDRE OBLIGATOIREMENT

- Fiche d'inscription BPJEPS AAN 2024-2025 (*modèle joint*)
 - Un certificat médical conforme datant de moins d'un an à la date d'entrée en formation (*modèle joint*)
 - 1 photo d'identité à coller sur la fiche d'inscription
 - 1 photo d'identité au format JPEG (*à nous adresser par mail*)
 - Pour les candidats âgés de moins de 25 ans, joindre les copies certifiées conformes :
 - de l'attestation de recensement
 - du certificat individuel de participation à l'appel de préparation à la défense
 - 2 photocopies de la Carte Nationale d'Identité recto/verso en cours de validité
- Si vous êtes étranger, photocopie de votre titre de séjour en cours de validité
- Frais d'inscription : 1 chèque d'un montant de 50€ à l'ordre de SPE Formation (*non remboursable*)
 - 2 enveloppes Taille DL (11cm x 22cm) + 1 enveloppe format A5
 - 6 timbres à 20g
 - 2 attestations d'assurance en responsabilité civile
 - 1 attestation d'assuré social en cours de validité (*document papier*)
 - Pour les demandeurs d'emploi : notification d'inscription à Pôle Emploi
 - Photocopie du BNSSA
 - Attestation de réussite au 400 m nage libre en moins de 7 minutes et 40 secondes (*modèle joint*)
 - Formation secourisme : photocopie diplôme PSE1 et attestation de formation continue
 - Photocopie des diplômes sportifs : BEES, BPJEPS, CQP, diplômes fédéraux, ...
 - Photocopie des diplômes scolaires et/ou universitaires obtenus
 - Attestation justifiant du niveau d'études
 - Curriculum vitae
 - Projet professionnel motivé

Une convocation sera adressée à chaque candidat qui aura envoyé son

dossier d'inscription complet

le 07 mai 2024 au plus tard (phase principale) ou le 28 août 2024 au plus tard (phase complémentaire) à
SPE Formation – 38, route de Séverac 12 850 ONET-LE-CHÂTEAU

Date :

Signature :

FICHE INSCRIPTION BPJEPS AAN 2024-2025 - PARCOURSUP

NOM :

Prénoms :

NOM de jeune fille :

P H O T O

Date de naissance :

Nationalité :

Situation Familiale : Célibataire
 Vie maritale

Lieu de naissance :

Sexe : F M

Marié(e) Séparé/Divorcé
 Pacsé(e) Veuf (ve)

N° Sécurité Sociale :

Nombre d'enfants à charge :

Adresse :

N° de Téléphone :

N° de Portable :

Courriel :

SITUATION ACTUELLE

- Lycéen/Étudiant
 Demandeur d'emploi

Date d'inscription à Pôle Emploi :

N° d'inscription à Pôle Emploi :

Indemnisation : oui non

RSA : oui non

- Salarié

Employeur : Nom - Adresse

- Autres (précisez) :

DIPLOMES et SCOLARITE

Sorti(e) du système scolaire depuis le :

Dernière classe (ou étude) suivie :

Diplôme le plus élevé et date d'obtention :

Diplômes sportifs d'état et fédéraux obtenus :

Diplômes socioculturels obtenus :

Discipline pratiquée :

CERTIFICAT MEDICAL

Je soussigné (e).....
docteur en médecine, atteste avoir pris connaissance du contenu des activités pratiquées au cours de la formation préparatoire à la mention « activités aquatiques et de la natation » du brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, spécialité « éducateur sportif » ci-dessous mentionnés, certifie avoir examiné, M./Mme....., candidat (e) à ce brevet, et n'avoir constaté à la date de ce jour aucune contre-indication médicale apparente à l'exercice et à l'encadrement de ces activités physiques et sportives concernées par le diplôme.

J'atteste en particulier que M./ Mme..... présente une faculté d'élocution et une acuité auditive normales ainsi qu'une acuité visuelle conforme aux exigences suivantes :

Sans correction : une acuité visuelle de 4/10 en faisant la somme des acuités visuelles de chaque œil mesurées séparément sans que celle-ci soit inférieure à 1/0 pour chaque œil. Soit au moins : 3/10 + 1/10 ou 2/10 + 2/10.

Cas particulier : dans le cas d'un œil amblyope, le critère exigé est : 4/10 + inférieur à 1/10.

Avec correction :

-soit une correction amenant une acuité visuelle de 10/10 pour un œil quelle que soit la valeur de l'autre œil corrigé (supérieur à 1/10) ;

-soit une correction amenant une acuité visuelle de 13/10 pour la somme des acuités visuelles de chaque œil corrigé, avec un œil corrigé au moins à 8/10.

Cas particulier : dans le cas d'un œil amblyope, le critère exigé est : 10/10 pour l'autre œil corrigé.

La vision nulle à un œil constitue une contre-indication.

Certificat remis en mains propres à l'intéressé pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à le

Signature et cachet du médecin

INFORMATIONS AU MÉDECIN :

A - Activités pratiquées au cours de la formation :

Le(la) candidat(e) à la mention « activités aquatiques et de la natation » du brevet professionnel, de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, spécialité « éducateur sportif » est amené à :

- encadrer et enseigner des activités aquatiques, de découverte, d'apprentissages pluridisciplinaires, d'apprentissage des nages du programme de la Fédération internationale de natation pour tout public ;
- assurer la sécurité des pratiquants, des pratiques, des lieux de pratiques et des baignades.

A ce titre, il doit être en capacité :

- d'intervenir en milieu aquatique en cas d'accident ou d'incident ;
- de rechercher une personne immergée ;
- d'extraire une personne du milieu aquatique.

B - Dispositions particulières pour les personnes présentant un handicap : la réglementation du diplôme prévoit que le délégué régional académique à la jeunesse à l'engagement et au sport peut, après avis d'un médecin agréé par la Fédération française handisport ou par la Fédération française de sport adapté, aménager le cursus de formation et les épreuves d'évaluation certificative pour toute personne justifiant d'un handicap.

« Dans le cas où le médecin constate une contre-indication liée à un handicap, il le mentionne sur le certificat et oriente le candidat vers le dispositif mentionné ci-dessus.

ATTESTATION DE 400 METRES NAGE LIBRE

EN MOINS DE 7 MINUTES 40 SECONDES

Attestation de réussite en vue de l'entrée en formation au Brevet Professionnel de la Jeunesse de l'Education Populaire et du Sport, spécialité « éducateur sportif » mention « Activités Aquatiques et de la Natation »

Tous les champs de cette attestation doivent être remplis pour la rendre recevable

Je soussigné(e), Nom-Prénom

Intitulé du diplôme :

Diplôme n°

Carte professionnelle n°

délivrée par le service

Certifie que M./ Mme

né(e) le à

domicilié(e)

CP + Ville :

A effectué sans aide et sans matériel, la distance de 400 mètres nage libre dans un temps de

.....minutes.....secondes

Le temps maximum pour rendre cette attestation recevable est de : 7 minutes et 40 secondes.

Date de la réalisation :/...../.....

Lieu de la réalisation :

Fait pour servir et faire valoir ce que de droit.

Fait à

Le

Signature du titulaire

Signature du certificateur

PLANNING BPJEPS Activités Aquatiques et de la Natation – parcours classique

Planning prévisionnel - stagiaire de la formation professionnelle
BPJEPS Spécialité Educateur Sportif
Mention Activités Aquatiques et de la Natation
Session 2024-2025

602h	BP AAN CENTRE
311h	BP AAN ALTERNANCE
	VACANCES

Sept. 2024	Oct. 2024	Nov. 2024	Déc. 2024	Janvier 2025	Février 2025	Mars 2025	Avril 2025	Mai 2025	Juin 2025	Juillet 2025	Aout 2025
1	1	1 FERIE	1	1 FERIE	1	1	1	1 FERIE	1	1	1
2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4
5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5
6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6
7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7
8	8	8	8	8	8	8	8	8 FERIE	8	8	8
9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9
10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10
11	11	11 FERIE	11	11	11	11	11	11	11	11	11
12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12
13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13
14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14 FERIE	14
15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15 FERIE
16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16
17	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17
18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18
19	19	19	19	19	19	19	19	19	19	19	19
20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
21	21	21	21	21	21	21	21 FERIE	21	21	21	21
22	22	22	22	22	22	22	22	22	22	22	22
23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23
24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24
25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25
26	26	26	26	26	26	26	26	26	26	26	26
27	27	27	27	27	27	27	27	27	27	27	27
28	28	28	28	28	28	28	28	28	28	28	28
29	29	29	29	29	29	29	29	29 FERIE	29	29	29
30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30
31	31	31	31	31	31	31	31	31	31	31	31

PLANNING BPJEPS Activités Aquatiques et de la Natation - APPRENTISSAGE

Planning prévisionnel - formation en apprentissage
BPJEPS Spécialité Educateur Sportif
Mention Activités Aquatiques et de la Natation
Session 2024-2025

612h	BP AAN CENTRE
	BP AAN ALTERNANCE
	VACANCES SCOLAIRES

Sept. 2024	Oct. 2024	Nov. 2024	Déc. 2024	Janvier 2025	Février 2025	Mars 2025	Avril 2025	Mai 2025	Juin 2025	Juillet 2025	Aout 2025
1	1	1 FERIE	1	1 FERIE	1	1	1	1 FERIE	1	1	1
2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4
5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5
6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6
7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7
8	8	8	8	8	8	8	8	8 FERIE	8	8	8
9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9
10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10
11	11	11 FERIE	11	11	11	11	11	11	11	11	11
12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12
13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13
14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14 FERIE	14
15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15 FERIE
16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16
17	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17
18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18
19	19	19	19	19	19	19	19	19	19	19	19
20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
21	21	21	21	21	21	21	21	21 FERIE	21	21	21
22	22	22	22	22	22	22	22	22	22	22	22
23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23
24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24
25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25
26	26	26	26	26	26	26	26	26	26	26	26
27	27	27	27	27	27	27	27	27	27	27	27
28	28	28	28	28	28	28	28	28	28	28	28
29	29	29	29	29	29	29	29	29 FERIE	29	29	29
30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30
31	31	31	31	31	31	31	31	31	31	31	31